



Ref : CA2016/01

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JANVIER 2016**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DÉCEMBRE 2015**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 22 janvier 2016 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

*Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 18 décembre 2015, dans sa version amendée telle que figurant en pièce ci-jointe.**

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 22 janvier 2016.*

Nombre de membres présents	<b>14</b>
Nombre de membres représentés	<b>4</b>
Nombre d'abstentions	<b>3</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>15</b>
Nombre de votes pour	<b>15</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président,

*Signé*

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 25/02/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le: 28/01/2016